

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vincennes, le 26 octobre 2023

Végétal local : 37 nouveaux bénéficiaires de la marque rejoignent le réseau des collecteurs et producteurs de végétaux sauvages et locaux

Lancée en 2015, la marque Végétal local, propriété de l'Office français de la biodiversité (OFB), est l'outil de traçabilité des végétaux sauvages et locaux en France. Présente jusqu'alors dans 10 régions biogéographiques de la métropole, elle intègre aujourd'hui 37 nouveaux bénéficiaires dont une pépinière en Guyane, la première en Outre-mer. La marque compte désormais 123 bénéficiaires, engagés pour une traçabilité des semences et plants sauvages, outil indispensable pour la restauration des écosystèmes et des fonctionnalités écologiques. Une clef de plus pour répondre aux enjeux actuels de changement climatique et d'effondrement de la biodiversité.



Récolte de fruits d'Aubépine monogyne (*Crataegus monogyna*). © Philippe Massit / OFB

La marque Végétal local vise à valoriser la collecte, la multiplication et la distribution de graines et plants issus de collecte en milieu naturel pour une utilisation dans les régions d'origine de ce matériel. Elle s'adresse aux collecteurs, aux producteurs, aux multiplicateurs et aux structures commercialisant des végétaux sauvages

d'origine locale.

Les nouveaux bénéficiaires de la marque ont fait l'objet d'un audit de terrain et d'une étude approfondie de leurs candidatures avant de pouvoir intégrer la marque. Cet examen a été réalisé par le [Comité de gestion de la marque](#), composé notamment du réseau des Conservatoires botaniques nationaux, de l'Afac-Agroforesteries, de Plante et Cité, de l'OFB et de représentants des professionnels concernés (producteurs de végétaux, utilisateurs, prescripteurs...), et des représentants des deux ministères en charge de l'environnement et de l'agriculture. Ce comité se réunit tous les ans pour attribuer la marque à des nouveaux candidats.

Les régions biogéographiques (régions d'origine des végétaux) définies dans le cadre de la marque ont des caractéristiques écologiques, pédologiques, géologiques, et de climat bien typiques : leur flore a

développé pour chacune d'elles des adaptations génétiques particulières depuis des siècles, renforçant ainsi leur résilience face au changement climatique et garantissant une interaction idéale avec la faune sauvage locale.

Les bénéficiaires de la marque Végétal local proposent dans chacune de leurs régions, des graines, plants ou boutures à la vente, dans le but de permettre le retour d'une flore adaptée à leur territoire, qui participe aux continuités écologiques (trames vertes) et à la fonctionnalité des écosystèmes locaux.

Parmi les nouveaux bénéficiaires, on compte notamment :

- Une pépinière de plants d'arbres et d'arbustes en Guyane : c'est la première pépinière qui accède à la marque en Outre-mer, ce qui montre l'intérêt croissant et l'engagement d'une dynamique ultra-marine sur ces enjeux ;
- Sept collecteurs de graines de ligneux qui se joignent au réseau des 18 autres collecteurs adhérents qui fournissent déjà des graines aux pépiniéristes de la marque dans les différentes régions biogéographiques françaises (pour la saison 2021-2022, c'est plus d'une tonne de graines qui a été fournie aux pépiniéristes) ;
- 25 pépinières qui produisent des plants d'arbres et d'arbustes pour la plantation de haies, la restauration de linéaires arborés, l'agroforesterie ou encore des projets paysagers, en collectivités notamment. Certaines vont également produire des godets herbacés pour les particuliers ou les aménagements paysagers de maitres d'ouvrages publics ou privés. Parmi eux se trouvent une collectivité (ville de Nîmes) et cinq établissements d'enseignement agricole, permettant à de futurs pépiniéristes de se former sur les gammes Végétal local ;
- Deux structures de l'économie sociale et solidaire ont également rejoint la marque, prouvant qu'écologie et exigence en termes de biodiversité peuvent se combiner avec soutien humain, intégration et trajet d'insertion .

Le nombre de bénéficiaires de la marque a augmenté de plus de 40 % entre 2022 et 2023. Cette progression reflète l'attractivité et la maturité de la marque Végétal local pour répondre aux enjeux de restauration des écosystèmes. Plus généralement, cette croissance reflète les engagements des professionnels pour la plantation de haies, la restauration des continuités écologiques, l'amélioration des liens entre flore et faune locale et de l'adaptation des semences et des plants à chaque territoire, notamment dans le contexte du changement climatique.

Pour en savoir plus sur la marque Végétal local : <https://www.vegetal-local.fr/>

Établissement public de l'État créé le 1^{er} janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministres de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et en Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

Contacts presse :

Florence Barreto : 06 98 61 74 85
presse@ofb.gouv.fr
ofb@rumeurpublique.fr